

Coalieud'une très-grande superficie, un troisième appelé du Bourdon et de plus quelques métairées de bois situées *h*, Saint-Julien et au Mont-Pila [*h*])

Les seigneurs de Saint-Chamond conservèrent scrupuleusement les droits de patronage que leur avaient légués sur ce couvent Gabrielle de Gadagne et son gendre Melchior Mitte, marquis de Saint-Chamond. Chaque fois qu'ils faisaient leur première entrée dans la ville, le supérieur et ses religieux allaient leur rendre hommage ; ils venaient au château, « baillaient la main droite » et célébraient ensuite dans la chapelle, « une messe à haute voix et l'office du Saint-Esprit » à laquelle le marquis, sa famille et ses hôtes ne manquaient pas d'assister (2).

Lorsqu'ils prenaient possession de ce nouveau monastère, les Pères Minimes étaient depuis quelque temps déjà installés à Saint-Etienne (3),

Par un acte public passé dans l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville, le 29 mai 1609, le seigneur et les habitants du lieu « s'obligèrent à leur faire bâtir et édifier un couvent dans le territoire des Chambons » (4j).

Le baron de Saint-Priest promit 80 livres pour posséder une chapelle dans la future église, une souscription dans la région, des dons offerts par les maisons de la province lyonnaise, plusieurs legs faits à cette époque par quelques Stéphanois, d'assez nombreuses fondations de messes permirent de pousser avec activité la construction des bâtiments. (5)

(1) Arch. départ, dé à Loire. — Pièces diverses concernant les minimes de Saint-Chamond

(1) Idem,

(3) Chronicon Mimorum, auctore Lanovio, anno 1623.

(4) H. 356. — Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux chapitres des années 1608-1614-1623. H. 357 années 1635-1659-1711.

(5) H. 3S7. Le contrat est du 26 mars 1654.